


Les fiches des Servitudes d'utilité publique sont consultables en ligne :
<http://www.gaudreville-la-riviere.fr/developpement-durable/gouv/fr/servitudes-d-utilite-publiques-sup-1978.html>

AC1 : Servitudes de protection des sites et monuments inscrits

 Eglise Notre Dame à Champ Dolent - arrêté préfectoral du 23/09/2010

AC2 : Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

 Vallée du Sec Itton (ensemble formé par la vallée du Sec Itton sur les territoires de GAUDREVILLE LA RIVIERE, GLISOLLES, ORVAUX, SYLVAINS LES MOULINS, LES VENTES ET VILALLET).
Décret ministériel du 30/07/2013

T7 : Servitudes aéronautiques. Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

Elles s'appliquent sur l'ensemble du territoire communal. Dans la zone correspondant à un rayon de 240m autour de l'aérodrome d'Evreux-Fauville, tout nouvel obstacle dépassant le plan horizontal de cote de 287m N.G.F. devra faire l'objet d'un examen particulier.

DEPARTEMENT DE L'EURE

Commune de GAUDREVILLE LA RIVIERE

Plan Local d'Urbanisme

4.0 - PLAN DES SERVITUDES - Ech. : 1/5000

Projet arrêté le :

PLU approuvé le :

Cachet de la Mairie	Signature
	



CBC - Architecture et Urbanisme
Carole BOUQUARD-LACROIX
Urbanisme - Architecture PLU/LO
1 Rue de Verdun - BP243 - F-27002 Evreux Cedex
Email : de.urv@eure.fr